

2.2- Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen.

2.2.1- Les enjeux de la formation préparatoire du permis de conduire

L'automobile est maintenant devenue un outil social indispensable pour beaucoup de jeunes. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail, les loisirs... Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. L'objectif général est de faire conduire tout automobiliste à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoir-faire, savoir-devenir ! C'est donc là que nous intervenons.

Pour vous apprendre à conduire, des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre moniteur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Nous utilisons un livret de conduite qui va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, (ou de votre accompagnateur pour ceux qui sont en conduite Accompagnée ou en Conduite Supervisée).

Comment sont évalués vos progrès ?

Afin de disposer de repères, **4 grilles de progression vous accompagnent dans l'acquisition des compétences.**

1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Les compétences détaillent les savoirs **comportementaux, techniques et environnementaux** dont vous devez disposer au fur et à mesure de votre évolution.

Dans notre auto-école, nous privilégions la conduite accompagnée vous pouvez vous y inscrire dès 15 ans, alors pensez-y !

Les avantages de la Conduite Accompagnée :

- Réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3.
- Commencer l'apprentissage à la conduite dès 15 ans.
- Passer l'épreuve du permis de conduire à 17 ans ½ pour conduire dès 18 ans.
- Surprime d'assurance auto moins importante que celle imposée aux autres jeunes conducteurs

Nous privilégions l'accompagnement via la formule classique de la **conduite accompagnée** ou à travers la formule moins connue de la **conduite supervisée**.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

2.2.2 – Comment se déroule l'examen de conduite ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier,
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ 5 minutes,
- Réaliser une manœuvre (marche arrière, épi, créneau ou rangement en bataille),
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière ainsi qu'une question sur les premiers secours.
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs,
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre,
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert consiste en un bilan de compétence (tableau ci-dessous) nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attachera durant l'épreuve à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses.

A la fin de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans la grille d'évaluation

Voici la liste détaillée des connaissances et savoir-faire à restituer le jour de l'examen.


E : erreur éliminatoire (franchissement d'une ligne continue, non respect de la signalisation, l'intervention de l'inspecteur sur les commandes du véhicule).
0 : la compétence n'est **pas acquise** et le candidat est incapable de la restituer.
1 : la compétence est **en cours d'acquisition** mais mal maîtrisée.
2 : la compétence est **acquise**. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualités variables.
3 : la compétence est **correctement et régulièrement restituée**. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque				
	E	0	1	2	3					
Connaître et maîtriser son véhicule						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome		
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord										
Effectuer des vérifications du véhicule										
Connaître et utiliser les commandes										
Appréhender la route										
Prendre l'information										
Adapter son allure aux circonstances										
Appliquer la réglementation										
Partager la route avec les autres usagers										
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0		
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5		
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1		
Sous-totaux										
Courtoisie au volant			+1							
Conduite économique et respectueuse de l'environnement			+1							
Total général										

Les aptitudes concernant l'autonomie et la prise de conscience des risques rapportent 3 points au maximum.

20 points minimum sur 31 possibles.

La courtoisie au volant et la conduite économique sont notées sur 1 point chacune.



2.2.3 – Les conditions de passage au permis

Nous faisons de notre mieux pour vous amener au niveau exigé le jour du permis. Une fois que vous êtes prêt, nous vous faisons passer un examen blanc avec un moniteur qui ne vous connaît pas. A l'issue de cet examen blanc, un bilan est fait. Si besoin, et afin d'assurer votre réussite, nous vous conseillerons de prendre quelques heures de conduite supplémentaires ce même jour, l'examen est programmé dans le mois qui suit.

En cas d'échec, il est souhaitable de reprendre des heures de conduite régulièrement afin de :

- Comprendre et corriger ce qui vous a fait échouer lors de votre passage au permis.
- Ne pas perdre votre entraînement acquis au cours de votre formation
- Être prêt rapidement en cas de désistement d'un élève ou d'obtention de places supplémentaire par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer.) car ce sont des places que nous obtenons dans un délai très court et il est difficile de bien vous préparer en si peu de temps (3/4 jours)).